

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2023**



**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2023**

**SOMMAIRE**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'organisme tire ses revenus d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés au fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et 31 mars 2022, de l'actif à court terme et du passif à court terme au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022 et de l'actif net au 1er avril 2021 et 2022 et au 31 mars 2023 et 2022. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)**

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Roland Naccache et Associés*

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Montréal, le 20 juin 2023

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111929

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**BILAN  
AU 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	412 647	385 578
Placements, intérêt 1,5 % à 4,25 %	52 527	52 081
Débiteurs - note 3	53 378	34 464
Frais payés d'avance	6 896	5 807
	<b>525 448</b>	<b>477 930</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4</b>	<b>165 200</b>	<b>164 368</b>
	<b>690 648</b>	<b>642 298</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs - note 5	74 093	57 720
Apports reportés - note 6	6 720	11 640
Prêt à terme - note 7	-	27 473
	<b>80 813</b>	<b>96 833</b>
<b>PRÊT D'URGENCE - note 8</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
	<b>120 813</b>	<b>136 833</b>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	165 200	136 895
AFFECTATIONS INTERNES - note 10	350 574	265 574
NON AFFECTÉ	54 061	102 996
	<b>569 835</b>	<b>505 465</b>
	<b>690 648</b>	<b>642 298</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_, administrateur(trice)

\_\_\_\_\_, administrateur(trice)

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023			2022	
	Investi en immobili sations \$	Affecté - note 10 \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	136 895	265 574	102 996	505 465	511 475
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 992)	-	69 362	64 370	(6 010)
Investissement en immobilisations	5 824	-	(5 824)	-	-
Remboursement du prêt à terme	27 473	-	(27 473)	-	-
Affectations internes	-	85 000	(85 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>165 200</b>	<b>350 574</b>	<b>54 061</b>	<b>569 835</b>	<b>505 465</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

			<b>2023</b>	<b>2022</b>
	Activités d'adminis- tration	Activités d'immobili- sations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Subventions - note 9	480 730	-	480 730	341 353
Revenu de location	-	16 592	16 592	20 586
Revenus d'intérêts	5 813	-	5 813	1 367
Dons corporatifs et privés	1 910	-	1 910	500
Activité des membres	6 741	-	6 741	2 175
Autres	682	-	682	2 103
	495 876	16 592	512 468	368 084
<b>CHARGES</b>				
Salaires et charges sociales	335 151	-	335 151	265 416
Entretien et réparations	4 839	-	4 839	23 001
Activités des membres et transport	16 173	-	16 173	12 411
Assurance	5 432	2 042	7 474	15 600
Électricité	3 582	3 494	7 076	-
Contractuel	19 153	-	19 153	26 820
Formation	9 214	-	9 214	-
Évaluation	2 568	-	2 568	-
Cotisations, taxes et permis	650	4 823	5 473	5 515
Fournitures de bureau	11 957	-	11 957	7 550
Honoraires professionnels	16 903	-	16 903	4 880
Intérêts du prêt à terme	-	575	575	1 907
Télécommunications	2 631	-	2 631	2 890
Frais de banque et de paie	1 772	351	2 123	1 835
Frais du Conseil d'administration	1 100	-	1 100	175
Système d'alarme	696	-	696	681
Amortissements des immobilisations corporelles	1 735	3 257	4 992	5 413
	433 556	14 542	448 098	374 094
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>62 320</b>	<b>2 050</b>	<b>64 370</b>	<b>(6 010)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	64 370	(6 010)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissements des immobilisations corporelles	4 992	5 413
	<b>69 362</b>	<b>(597)</b>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(18 914)	16 998
Frais payés d'avance	(1 089)	(1 906)
Créditeurs	16 373	(11 817)
Apports reportés	(4 920)	3 077
	<b>(8 550)</b>	<b>6 352</b>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>60 812</b>	<b>5 755</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	(446)	558
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 824)	(2 433)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(6 270)</b>	<b>(1 875)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette du prêt à terme et		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>(27 473)</b>	<b>(5 905)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>27 069</b>	<b>(2 025)</b>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	385 578	387 603
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>412 647</b>	<b>385 578</b>
Représentée par:		
Encaisse	412 647	385 578

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

#### 1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La MAISON DES FAMILLES DE VERDUN est un organisme sans but lucratif constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. En vertu de son statut constitutionnel, l'organisme est exempté des impôts sur le revenu. Ses objectifs sont les suivants :

- Créer un centre pour offrir des services d'éducation, d'animation, de soutien et d'écoute aux familles de Verdun qui vivent des situations problématiques au plan monétaire, psychologique et moral;
- Organiser des rencontres, ateliers et conférences dans un but de réflexions et d'échange avec cette même clientèle, et;
- Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds.

#### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de dons et commandites sont constatés lorsque les activités - bénéfiques ont lieu.

Les produits d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les produits de locations sont constatés à titre de produits lorsque l'occupation a eu lieu.

Les produits de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

##### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

#### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs, à l'exception des sommes à recevoir de l'État.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État, et des prêts.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciations.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux/durée</u>
Bâtisse	Amortissement dégressif	4%
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%

##### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

#### 3 DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Loyers à recevoir	906	1 610
Sommes à recevoir de l'État	26 390	20 448
Subventions à recevoir	26 082	12 406
	<u>53 378</u>	<u>34 464</u>

MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2023

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	75 700	-	75 700	75 700
Bâtisse *	224 470	146 293	78 177	81 434
Mobilier et équipement	29 324	20 022	9 302	4 347
Équipement informatique	19 823	17 802	2 021	2 887
	<b>349 317</b>	<b>184 117</b>	<b>165 200</b>	<b>164 368</b>

\* Une portion des locaux est utilisée pour des services aux pères.

5 CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	40 899	23 845
Salaires et vacances à payer	24 182	28 706
Sommes à remettre à l'État	9 012	5 169
	<b>74 093</b>	<b>57 720</b>

6 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice, considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2022	Octroyé	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2023
	\$	\$	\$	\$
Ville de Montréal	11 640	-	11 640	-
Ministère MFA	-	6 720	-	6 720
	<b>11 640</b>	<b>6 720</b>	<b>11 640</b>	<b>6 720</b>

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2023**

**7 PRÊT À TERME**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Prêt à terme d'un montant original de 75 795 \$, remboursé au cours de l'exercice	-	27 473
	<u><u>          </u></u>	<u><u>          </u></u>

**8 PRÊT D'URGENCE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Prêt à terme, échéant en décembre 2025. La dette ne porte pas intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Si 40 000 \$ de la dette est remboursée avant le 31 décembre 2023, la société aura droit à une remise de 20 000 \$	60 000	60 000
Moins : Portion non remboursable du prêt à terme enregistrée aux revenus - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	20 000	20 000
	<u><u>40 000</u></u>	<u><u>40 000</u></u>

**9 SUBVENTIONS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Ministère de la Famille et des Aînés (MFACF)</b>		
Mission	169 494	130 000
Halte garderie	43 903	41 644
Halte garderie - été	14 950	-
Halte garderie - concilivi	24 887	-
Halte garderie - atypiques	4 800	-
Total du Ministère de la Famille et des Aînés (MFACF)	<u>258 034</u>	<u>171 644</u>
Programme d'Action communautaire pour les enfants (PACE)	96 147	96 147
CIUSSS - Alliance	36 832	-
CIUSSS - Relâche	3 600	-
CIUSSS - Environnements favorables	22 000	20 320
Ville de Montréal - Fonds de lutte	13 675	13 675
Emploi-Québec	8 580	10 678
Ville de Montréal	8 419	6 791
Ville de Montréal - PMI	15 000	-
Emploi et Développement social Canada (PCE)	14 480	7 315
Politique d'enfants	-	6 960
Sport loisirs	1 305	1 306
MSSS - Y'App	2 658	1 569
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	4 948
Total des autres subventions	<u>222 696</u>	<u>169 708</u>
	<u><u>480 730</u></u>	<u><u>341 353</u></u>

## MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

#### 10 AFFECTATIONS INTERNES

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. Les variations détaillées survenues dans l'actif net affecté sont les suivantes :

	Solde au 31 mars <b>2022</b>	Affectation durant l'exercice	Utilisation annulation durant l'exercice	Solde au 31 mars <b>2023</b>
	\$	\$	\$	\$
Conformité adhésion le Réseau des Maisons Oxygène (RMO)	-	75 000	-	75 000
Travaux majeurs	192 353	-	-	192 353
Rénovation de logement	63 221	-	-	63 221
Site Web	10 000	10 000	-	20 000
	<b>265 574</b>	<b>85 000</b>	-	<b>350 574</b>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

#### 11 POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

##### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et prêt à terme. Les créditeurs sont généralement remboursés dans un court délai.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux placements et débiteurs. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes. Les placements sont investis auprès de grandes institutions financières.

##### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date de fin d'exercice, les placements présentent des échéances prédéterminées à taux fixes. Le risque de taux d'intérêt est alors minime. De plus, l'organisme assume un prêt à terme comportant un taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt auquel est exposé le prêt à terme est minime.